



DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT/ZDT BALBUZARD activable par NOTAM 48H au préalable :

12 OCT 2020 de 11h30 à 16h30.

Reports possibles : 13, 14, 15, 16 OCT 2020, et 19, 20, 21, 22 OCT 2020 : de 11h30 à 16h30.

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

BIARRITZ INFO : 119.175 MHz

CAZAUX APP : 119.600 MHz

AQUITAINE INFO : 120.575 MHz

ACC/UAC BORDEAUX : fréquences de contrôle

ACC/UAC BREST : fréquences de contrôle

MARINA (CDC de Mont de Marsan) : 143.550 MHz / 317.500 MHz.

ORGANISME GESTIONNAIRE

MARINA (CDC de Mont de Marsan) ou en cas d'indisponibilité technique, CDC de remplacement.

STATUT

Zone réglementée temporaire (ZRT) pour la partie située en deçà des 12 NM des côtes (limite des eaux territoriales).

Zone dangereuse temporaire (ZDT) pour la partie située au-delà des 12 NM des côtes (limite des eaux territoriales).

Ces zones coexistent avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent et se substituent aux portions d'espaces aériens à statut particuliers avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG et CAM :

Partie ZRT

Contournement obligatoire sauf pour les :

- aéronefs participant à l'exercice,
- aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique, lorsque le contournement n'est pas compatible avec ces missions.

Partie ZDT

L'attention des navigateurs aériens est attirée sur le caractère particulièrement dangereux des activités se déroulant dans cette zone. En conséquence, pendant les créneaux d'activité, il est fortement recommandé d'éviter d'y pénétrer.

SERVICES RENDUS

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et d'alerte sont rendus dans la ZRT /ZDT par les organismes gestionnaires.

CAG : dans les parties de la ZRT/ZDT qui coexistent avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés prévus.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales

44°44'10.00" N,001°41'00.00" W
 44°44'10.00" N,001°30'30.00" W
 44°31'00.00" N,001°19'00.00" W
 44°28'00.00" N,001°19'00.00" W
 44°26'15.00" N,001°15'30.00" W
 44°25'00.00" N,001°10'50.00" W
 44°13'20.00" N,001°10'50.00" W
 44°13'19.90" N,001°17'48.80" W
 44°13'20.00" N,001°17'48.00" W
 44°12'55.00" N,001°22'16.00" W
 44°11'52.60" N,001°26'44.40" W
 44°05'01.00" N,001°55'50.00" W
 44°05'06.00" N,002°05'27.00" W
 44°08'00.00" N,002°16'00.00" W
 44°14'26.00" N,002°24'00.00" W
 44°42'00.00" N,002°36'30.00" W
 45°26'30.00" N,002°36'00.00" W
 45°34'00.00" N,002°31'00.00" W
 45°41'00.00" N,002°22'00.00" W
 45°41'00.00" N,002°00'00.00" W
 45°34'00.00" N,001°49'00.00" W
 45°26'30.00" N,001°43'00.00" W
 44°44'10.00" N,001°41'00.00" W

Limites verticales

SFC / UNL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

L'utilisation des zones TSA 6, TSA 9, LF-D 16 B, et LF-D 16 D est limitée au FL 305 pendant l'activation de la ZRT/ZDT BALBUZARD.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'exercice :

DGA Essais de Missiles (BISCARROSSE)

Tél : +33 (0)5 58 82 22 40,
+33 (0)5 58 82 22 91.

Courriel : dga-em-biscarrosse.sauvegarde-air.fct@intra.def.gouv.fr

RSFTA : LFWCZYX.

Pendant l'exercice :

Centre de détection et de contrôle militaire (CDC) de Mont de Marsan :
Téléphone : 05 58 06 84 51

DGA Essais de Missiles - Sauvegarde Air
Tél. : +33 (0)5 58 82 22 56 ou +33 (0)5 58 82 23 08.